



Formation



Initiation au travail du métal

La soudure

18, 19 octobre 2018 - Vaucluse (84)

Objectifs de la formation :

Acquérir des compétences en techniques de soudage, de découpe et de perçage du métal.
Obtenir les connaissances et les capacités nécessaires à l'entretien de ses machines et outils.
Etre capable de fabriquer des pièces simples.

Public visé :

Paysan/nes et personnes en démarche d'installation. Pas de pré-requis nécessaire.

Coût de la journée :

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA
(agriculteurs à titre principal, secondaire, cotisants solidaires, porteur de projet avec attestation valide du PAI)

Autres cas : nous consulter.

Pour tous : **chèque de réservation obligatoire de 50€***, restitué le jour de la formation

* voir les conditions générales sur notre site internet

Durée de la formation : 2 jours / 9h-17h / Repas tiré du sac le midi, sur place.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

Programme détaillé au dos >>

Renseignements et inscription :

ADEAR de Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
tel : 04 90 74 19 86
mail : contact@adear84.fr

Retrouvez
nos formations sur :

www.adear84.fr
www.inpact-paca.org



N° SIRET : 50813361800019
N° Organisme de Formation : 93840320484

Formation



Initiation au travail du métal

La soudure

18, 19 octobre 2018 - Vaucluse (84)

Programme de la formation :

avec **Jean Pierre Comte, technicien formateur à Farming Soul, association pour la promotion et le développement des « bici-machines », sociétaire de l'Atelier Paysan**

> Organiser et mettre en place un chantier

- Assimiler les règles de sécurité
- Comprendre les abaques et dessins techniques
- Organiser son atelier

> Connaître et maîtriser les outils de soudure, perçage et découpage

- Etude des différents outils et machines de l'atelier
- Travaux pratiques de découpe et perçage
- Travaux pratiques de soudage selon les différentes méthodes
- Fabrication de pièces simples
- Nettoyage et entretien des différents outils

> Connaître la cadre réglementaire de l'auto-construction

- Appréhender l'auto-certification du matériel

Modalités pédagogiques :

- Présentations magistrales
- Démonstrations de l'intervenant
- Travaux pratiques en groupe avec encadrement individualisé
- Exercices d'initiations

Renseignements et inscriptions :

Alexandre Roux, animateur ADEAR 84 : alexandre.roux@adear84.fr / 06 33 68 29 70



CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéficiaire réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements :
www.vivea.fr

ETRE REMPLACER POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/ régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicederemplacement.fr

